



RÉSEAU
FRANCOPHONE
DU PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE (Version provisoire)

QU'EST-CE QUE LE RESEAU ?

Créé en 2014 à Dakar, le **Réseau francophone du Patrimoine** constitue une force de propositions innovantes et créatives ainsi qu'un lieu privilégié d'échanges unissant les différents piliers du Patrimoine en Francophonie: Organisations internationales, États, Villes, Sociétés civiles et Professionnels.

En effet, force est de constater que la réussite des projets patrimoniaux est étroitement liée au bon dialogue entre tous ces acteurs dans la richesse de la diversité culturelle qui caractérise les Pays ayant le Français en partage.

Il vise la mise en réseau, la documentation, la médiatisation et la médiation, le rôle de conseil et de sentinelle et la proposition de recommandations aux Institutions francophones en matière de Patrimoine, notamment en vue des Sommets de la Francophonie.

MISSIONS

Le Réseau francophone du Patrimoine a une triple mission :

- la mise en réseau des acteurs et des compétences,
- la documentation, la médiatisation et la médiation,
- le conseil et l'assistance, l'observation, le rôle de sentinelle et de facilitateur.

En outre, il constitue une force de propositions en vue de développer les outils d'aide à la décision et à la mise en place de méthodes d'intervention. Il peut promouvoir les activités d'appropriation publique du Patrimoine en confrontant les bonnes pratiques de ses membres et en étant au service des nouvelles initiatives en matière de sensibilisation, de valorisation et de communication.

Le Réseau est composé de **membres** qui mènent diverses **actions** dans le secteur du Patrimoine et qui se réunissent, de manière bisannuelle, dans une Ville d'accueil pour y formuler des recommandations à l'intention de tous les acteurs du Patrimoine et des institutions francophones au travers d'une Déclaration, notamment en vue des Sommets de la Francophonie.

Le Réseau est coordonné par un **secrétariat permanent** qui peut se réunir entre les conférences bisannuelles. Il est composé de l'Institut du Patrimoine wallon (Wallonie), l'association Casamémoire (Casablanca), l'ICOMOS-CIVVIH (Tunisie), la Direction du Patrimoine culturel (Sénégal), l'Association des Maires francophones - AIMF (Paris) et l'Association de sauvegarde de la Medina de Tunis (Tunis).

Le Secrétariat est chargé de

- concrétiser la mise en place du réseau envisagé à Dakar,
- créer et gérer un site web d'échanges d'expertises,
- aider à l'organisation de Journées du Patrimoine dans une démarche transfrontalière associant plusieurs pays d'une même sous-région continentale,
- assurer une veille et le partage d'informations sur les mécanismes de financements publics et privés internationaux,
- suivre la mise en œuvre des recommandations du réseau et évaluer les résultats des réalisations dans chaque pays,
- organiser de manière bisannuelle la Conférence internationale du réseau.

HISTORIQUE



2014 : la première Conférence francophone du Patrimoine s'est tenue du 7 au 9 juillet à Dakar, Sénégal. Organisée à l'initiative de la Direction du Patrimoine culturel (DPC) du Sénégal, de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de la Ville de Dakar avec l'appui de l'AIMF, l'UNESCO, l'IPW, l'AUF, l'Ambassade de Roumanie à Dakar et d'autres partenaires francophones, elle a réuni une soixantaine de participants et avait pour objectif de sensibiliser et d'interpeller les Institutions de la Francophonie sur la thématique du Patrimoine dans la perspective du Sommet de la Francophonie à Dakar (29 et 30 novembre 2014).

Cette Conférence a abouti à des recommandations pratiques et opérationnelles issues des travaux en ateliers. Lors du XVe Sommet de la Francophonie à Dakar, les chefs d'Etat et de

gouvernement ont tenu compte dans leur Déclaration des recommandations de cette Conférence en soulignant notamment l'importance de « soutenir la protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la perspective d'un aménagement équilibré des espaces urbains, indissociable du développement durable et créatif des villes » (article 44).

En outre, cette première Conférence a permis de « créer un réseau francophone transversal du patrimoine afin de mutualiser les compétences, de favoriser les échanges d'expériences et de veiller solidairement à la protection du patrimoine dans l'espace francophone » (Déclaration de Dakar du RFP – recommandation n°11).

[>> Retrouvez la Déclaration de Dakar en téléchargement](#)



2016 : la IIe Conférence francophone du Patrimoine s'est déroulée les 23 et 24 octobre à Tunis grâce à la collaboration entre le Ministère des Affaires culturelles de Tunisie, la Mairie de Tunis, l'Institut National du Patrimoine de Tunisie, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), Wallonie Bruxelles International (WBI), l'UNESCO, l'Institut du Patrimoine wallon, l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis et l'ICOMOS.

Suite aux différents travaux et visites, la centaine de participants a abouti à des résultats importants pour le secteur tant au niveau local, national qu'international repris dans la Déclaration de Tunis, fruit d'une large concertation. Par ailleurs, cette conférence a recommandé la création d'un Secrétariat permanent chargé de rendre le réseau opérationnel.

[>> Retrouvez la Déclaration de Tunis en téléchargement](#)

ACTIONS



Le Réseau francophone du Patrimoine a une triple mission :

- la mise en réseau des acteurs et des compétences,
- la documentation, la médiatisation et la médiation,
- le conseil et l'assistance, l'observation, le rôle de sentinelle et de facilitateur.

En outre, il constitue une force de propositions en vue de développer les outils d'aide à la décision et à la mise en place de méthodes d'intervention. Il peut promouvoir les activités d'appropriation publique du Patrimoine en confrontant les bonnes pratiques de ses membres et en étant au service des nouvelles initiatives en matière de sensibilisation, de valorisation et de communication.

- MISE EN RESEAU

Les membres du Réseau se réunissent à l'occasion d'une conférence bisannuelle afin de mettre en commun leurs compétences et de formuler des recommandations aux acteurs du Patrimoine et particulièrement à destination des Chefs d'Etats et de Gouvernements qui se réunissent lors du Sommet de la Francophonie. La gestion quotidienne du Réseau est assurée par un Secrétariat permanent qui se réunit une à deux fois par an entre les différentes conférences.

>> [Retrouvez ici les Conférences du Réseau](#)

>> [Retrouvez ici les Réunions du Secrétariat permanent](#)

- DOCUMENTION ET COMMUNICATION

Le Réseau a pour objectif d'être un lieu d'échange d'information et de documentation pour ses différents membres ainsi que vers le public. Dans ce cadre, le Secrétariat permanent assure la gestion du site internet et d'un flux RSS.

Site internet : par sa Déclaration de Tunis (octobre 2016), le Réseau francophone du Patrimoine a mandaté son Secrétariat permanent pour mettre en place et gérer un site internet. Celui-ci est destiné à être un outil privilégié de communication. Il permet par ailleurs de relayer l'information en matière de Patrimoine provenant des différents membres et régions francophones dans une dynamique de diversité culturelle.

Flux RSS : le flux RSS du Réseau permet de rassembler sur un même site et de manière simple et synthétique toute la documentation mise en ligne sur les sites par les différents membres et qui utilisent ce même flux.

>> [Retrouvez ici le site internet du Réseau](#)

>> [Retrouvez ici le flux RSS du Réseau](#)

- RÔLE DE CONSEIL ET DE SENTINELLE

Carte cliquable du Réseau : la carte cliquable permet de localiser directement tous les membres du Réseau ainsi que d'accéder à leurs coordonnées. Elle reprend également les actualités, les activités ou les événements soutenus par ses différents membres et que ceux-ci souhaitent relayer à un niveau francophone.

>> [Retrouvez ici la carte](#)

- INITIATIVES ET PROJETS

Plus d'information prochainement.

* *
*

CONTACT

>> Pour joindre le Secrétariat permanent :

- Internet : via le [formulaire de contact du site](#)
- Mail : secretariat@reseaufrancophonedupatrimoine.com
- Tel : 0032 81 654 164
- Adresse : 79 Rue du Lombard – 5000 Namur (Belgique)



RÉSEAU
FRANCOPHONE
DU PATRIMOINE

>> [Pour joindre directement un membre du Réseau](#)

Avec le soutien de :

